

Nouméa, le 27 juin 2022

**Monsieur Jean-Paul MOESTAR,
Directeur de l'Aménagement et du
foncier de la Province Nord
Hôtel de la province Nord
41 avenue Jimmy Welepane
98859 KONE**

N/réf. : D/06-2022/000542

Objet : Avis de la CCI dans le cadre de l'enquête administrative relative à la révision du Plan d'urbanisme directeur de la commune de Canala

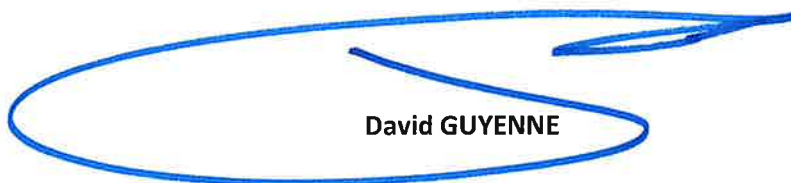
Monsieur le directeur,

Par courriel en date du 3 juin 2022, vous avez sollicité l'avis de la CCI-NC dans le cadre de la phase 1 de l'enquête administrative relative à la procédure de révision du Plan d'urbanisme directeur de la commune de Canala.

L'examen du rapport de diagnostic et du projet de territoire mis à disposition n'amène aucune observation particulière. La CCI-NC a pris note des différents projets envisagés par la commune de Canala et encourage vivement son ambition de diversification économique.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président,



David GUYENNE

